

## REVENUS ET DÉPENSES

UNE FAIBLE  
HAUSSE DE  
187 000 \$ SUR  
L'ANNÉE 2017

### RÉPARTITION DES REVENUS

2018

Taxes sur la valeur foncière	6 911 860 \$
Taxes sur une autre base	1 464 445 \$
Compensation tenant lieu de taxes et subventions gouvernementales	1 294 065 \$
Services rendus à d'autres municipalités	527 120 \$
Autres services et autres recettes	1 735 485 \$
Affectation du fonds de roulement	48 875 \$
Affectation du fonds de parc	60 000 \$
Affectation du surplus	675 000 \$
Compensation Ville de Candiac	55 000 \$
Réserve aqueduc et égout	259 910 \$
Immobilisations financées par règlement d'emprunt	0 \$
Amortissement des immobilisations	1 187 035 \$

**14 218 795,00 \$**

### RÉPARTITION DES DÉPENSES

2018

Administration générale	1 777 525 \$
Sécurité publique	2 782 695 \$
Transport	2 344 920 \$
Hygiène du milieu	1 497 740 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	410 645 \$
Loisirs, culture et vie communautaire	1 799 045 \$
Dettes à long terme	572 520 \$
Frais de financement	265 645 \$
Immobilisations	1 581 025 \$
Amortissement des immobilisations	1 187 035 \$

**14 218 795,00 \$**

### RENSEIGNEMENTS

450 659-7701, poste 221  
taxation@ville.saintphilippe.quebec

### HORAIRE

Lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et 13 h à 17 h  
Vendredi de 8 h 15 à 12 h 15



Abonnez-vous à notre page facebook  
Facebook.com/VilleSaintPhilippe

Ce document est imprimé par Communication Globale Pub Cité, sur un papier certifié FSC<sup>®</sup> provenant de sources responsables. Pub Cité est un imprimeur Éco-logique qui utilise ces procédés :



GREENWORKS<sup>™</sup>



Ce dépliant est recyclable



DÉCOUVREZ  
LE **BUDGET**  
2018



## MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

L'année 2018 nous amènera de nouveaux défis et de nombreux projets. Le budget adopté de 14,2 M\$ se traduira par une faible hausse de la taxe foncière de 2,87 %, marquant ainsi notre volonté d'exercer une gestion responsable des deniers publics et ainsi rencontrer les attentes de la population. Concrètement, pour une maison unifamiliale moyenne évaluée à 290 000 \$, l'augmentation sera de 64 \$. Cette rigueur budgétaire est le fruit de nombreuses discussions, d'abord avec vous, ainsi qu'avec notre administration. Si nous avons réussi à limiter les hausses cette année, il est de notre devoir de réfléchir à notre avenir et de mieux le planifier. 2018 marquera le lancement d'une analyse sur le potentiel de développement économique et urbanistique de Saint-Philippe. Par cette démarche, nous souhaitons dégager les meilleures recommandations et un plan d'action pour assurer l'avenir financier de notre ville et accroître notre richesse.

La Ville a ciblé des priorités d'action en matière d'encadrement du développement sur le terrain, de révision du plan d'urbanisme et d'amélioration de nos communications. Entre autres, un nouveau site internet et un système d'appels automatisés lors des situations d'urgences verront le jour.

Le programme triennal d'immobilisations prévoit des investissements de 3 M\$ en 2018. Près de 500 000 \$ ont été attribués pour les infrastructures des parcs et du réseau cyclable. Plus de 1 M\$ sera dédié à l'amélioration des infrastructures et à la stabilisation des berges. En ce qui concerne l'implantation de l'usine de traitement des eaux usées, sous réserve de l'obtention des subventions requises, la Ville travaillera avec des firmes spécialisées pour la réalisation de plans et devis. Enfin, Saint-Philippe investira dans l'affichage urbain et dans son identité, par la mise en place d'un plan de signalisation global et personnalisé.

Les membres du conseil de ville ont la volonté de doter Saint-Philippe des meilleurs outils pour assurer les assises de notre avenir. C'est avec passion et rigueur que nous entamons cette nouvelle année, à votre service!

Johanne Beaulac

Et les membres du conseil municipal

## BUDGET 2018

TAUX DE TAXES DU 100 \$ D'ÉVALUATION		
	2017	2018
Résidentiel	0,7650 \$	0,7870 \$
6 logements et plus	0,8374 \$	0,8774 \$
Industriel et commercial	1,3046 \$	1,3446 \$
Agricole	0,7650 \$	0,7870 \$
Terrains vagues desservis	1,530 \$	1,574 \$
Réserve pour infrastructures : pour toutes les catégories d'immeubles	0,02 \$	0,02 \$

DIVERS SERVICES		
	2017	2018
Eau – tarif résidentiel	190 \$	190 \$
Eau – tarif commercial	240 \$	240 \$
Piscine	25 \$	25 \$
Déchets domestiques	185 \$	185 \$
Collectes sélectives	65 \$	65 \$
Entretien réseau d'égout	133 \$	149 \$
Réseau régional d'aqueduc	8 \$	0 \$
Assainissement des eaux	4,44 \$	4,10 \$

## PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

2018	2019	2020
3 063 000 \$	9 420 000 \$	28 485 000 \$

## ÉCHÉANCE DES VERSEMENTS

1<sup>er</sup> versement ..... 26 février 2018

2<sup>e</sup> versement ..... 26 avril 2018

3<sup>e</sup> versement ..... 26 juin 2018

4<sup>e</sup> versement ..... 27 août 2018

Le paiement du compte de taxes peut être effectué en 4 versements lorsque le montant est supérieur à 300 \$.

Le versement de taxes impayées portera un intérêt au taux de 12 %. Il n'y aura aucun rappel pour le 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> versement.

Si vos taxes sont payées par votre créancier hypothécaire, assurez-vous de lui transmettre votre compte ou une copie afin que les paiements soient effectués aux dates d'échéances.

## MODES DE PAIEMENT

### Par la poste :

Ville de Saint-Philippe  
Service de la perception  
175, chemin Sanguinet, bureau 201  
Saint-Philippe (Québec) J0L 2K0

### Par internet ou par téléphone :

Si vous êtes inscrit au paiement de factures par internet ou par téléphone, vous devez indiquer le numéro de référence de 17 caractères suivant la mention : S.I.P.C./4296 (sans espace) qui est inscrit sur le coupon de paiement. Il faut prévoir un délai de traitement suffisant pour votre institution financière.

### À l'hôtel de ville : au comptoir d'accueil

Vous pouvez payer en argent comptant, par chèque ou par carte de débit. Prenez note qu'aucun reçu ne sera émis sauf si le paiement est effectué en argent comptant.